

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2021-03-18

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre tenue par vidéoconférence (ZOOM), le 18 mars 2021 à 19 h 30, à laquelle séance sont présents :

Mesdames les directrices Emmanuelle Bagg, Julie L'Homme, Nicole Guilbert et messieurs les directeurs Sylvain Lafrenaye, Alain Jobin, Marcel Therrien, Stéphane Bernier, Yvon Daigle, Denis Benoît, Denis Marion, Gilles Bernier, Michel Blanchard, Gilles Hébert.

Sont absents : Yves de Bellefeuille, Robert Beauchamp.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame Francine Morin, vice-présidente.

Sont aussi présents : madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière et monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

3.1 Ouverture de la séance

Madame la vice-présidente ouvre la séance à 19 h 30.

3.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

21-03-17

Sur la proposition de Michel Blanchard

Appuyée par Marcel Therrien

Il est résolu à l'unanimité d'ajouter le point suivant :

3.8.2 Régie de l'A.I.B.R – Pompe 200 HP et variateur de fréquences (c.c.)
Et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2021 (c.c.)

21-03-18

Sur la proposition de Emmanuelle Bagg

Appuyée par Yvon Daigle

Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2021 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

3.4 Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur – Exercice financier 2020

Il est procédé au dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020.

Madame Barbara Côté, comptable agréé, de la firme Hébert Marsolais inc., commente ces documents et répond aux questions relatives à ceux-ci.

3.5 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 9 février au 8 mars 2021 a été remis aux directeurs pour information.

3.6 Comptes à payer (c.c.)

21-03-19

Sur la proposition de Denis Marion

Appuyée par Denis Benoît

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 11 mars 2021, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **11 009,05\$**.

Jacqueline Lavallée,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Veuillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de février et mars 2021 pour un montant de **14 925,11\$** (réf. : liste du 11 mars 2021).

3.7 Correspondance

3.8 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

3.8.1 Audit comptable – Mandat exercice financier 2021

21-03-20

Sur la proposition de Alain Jobin

Appuyée par Michel Blanchard

Il est résolu à l'unanimité de mandater la firme Hébert Marsolais, société de comptables professionnels agréés à produire le mandat d'audit comptable et le rapport financier 2021 et ce, pour un montant de 5 400\$, taxes applicables en sus.

3.8.2 Régie de l'A.I.B.R – Pompe 200 HP et variateur de fréquences (c.c.)

21-03-21

CONSIDÉRANT QUE la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu désire vendre une pompe de distribution 200 HP et un variateur de fréquences, équipements déjà fonctionnels et installés à l'usine de filtration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Benoît, appuyé par Gilles Bernier et résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre fasse l'acquisition de la pompe de distribution 200 HP et du variateur de fréquences pour un montant de 18 792,76\$ le tout conditionnel au bon fonctionnement de ces équipements.

3.9 Varia ouvert

3.10 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

3.11 Levée de la séance

21-03-22

Sur la proposition de Denis Marion
Appuyée par Gilles Hébert
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Yves de Bellefeuille,
président

Jacqueline Lavallée,
directrice générale